

Liminaire FO DOUANES – FO FINANCES

CHSCT31 du 1^{er} février 2021

Monsieur le Président,

2021 : la pandémie mondiale avec la Covid19, et ses variantes depuis quelques mois, se poursuit partout sur le globe. D'ici un mois et demi, cela fera une année que nous connaissons une modification de nos conditions de vie et de travail pour protéger nos concitoyens et éviter ainsi la propagation de cette pandémie.

Nos administrations se sont adaptées et continuent ce mouvement, pour un maintien de bonnes conditions de travail avec dotation en matériel informatique, en EPI aux services. Des messages du SG de Bercy, de la DGAFP, rythment la vie professionnelle des agents en rappelant les mesures barrières, l'organisation du travail, le port du masque, le télétravail...En souhaitant que les budgets de nos administrations suivent en 2021 pour maintenir un bon niveau de protection des agents.

Depuis bientôt un an, les agents se sont adaptés au télétravail à domicile, aux réunions et formations en distanciel, au port du masque et au respect des gestes barrières, etc...Depuis 15 jours, un couvre feu national à 18 heures vient amener une contrainte supplémentaire, en impactant maintenant la vie personnelle et familiale de tous. Des évocations d'un possible troisième confinement viennent rajouter aux angoisses de la période vécue.

En effet, si la vie professionnelle semble organiser par nos administrations avec l'action des CT / CHSCT et la vigilance des organisations syndicales, c'est plus difficile pour tout un chacun d'organiser son temps de vie personnel et familial avec cette nouvelle contrainte horaire et la possibilité d'un nouvel confinement.

Les risques psycho sociaux induits par la situation sanitaire depuis presque un an sont amenés à perdurer et ces effets de restriction de vie sociale impacteraient maintenant la vie professionnelle.

Pour 2021, FO engage les administrations à prêter encore plus attention à la santé des agents placés sous leur responsabilité pour éviter que les effets de cette crise impactent durablement les conditions de travail des agents, en étant volontaires sur les aménagements favorisant une vie personnelle et familiale, le tout pour un équilibre de vie.

Compte-rendu DU CHSCT31 du 1^{er} février 2021

Présents au CHSCT31 de Caroline Faucanié et Pierre Labaisse, vos représentants FO.
Début à 9h30 en audio conférence, pause repas 12h15 à 13h30, fin de la réunion à 17h.
Prochain CHSCT31 le 11 mars 2021.

Lecture des Liminaires par Solidaires, CGT et FO.

Réponse Douanes sur la liminaire Solidaires: donne des informations sur l'état de santé du M^ochien d'Ax les thermes, suite à accident avec son véhicule de service, et de son chien (contusionnés, suivi médical en cours).

Réponse DRFIP sur les liminaires Solidaires/Cgt: une réunion sera tenue entre le DR et les OS sur le cas d'un agent faisant l'objet d'une enquête judiciaire après articles de presse et message du DR sur le rappel des règles de déontologie.

Point 1 : Election du secrétaire CHSCT31 des représentants du personnel :

Solidaires qui se propose pour toute l'année 2021.

Point 2: Actualités Covid 19 : point sur les évolutions des mesures préventives des directions

DNSCE /INSEE: non représentées – mail envoyé au CHSCT présentant la situation en janvier 21.

DRFIP

Présentation: pas de problème de stock (gel hydro, produits désinfectants), rappel des règles sanitaires en date du 11/01/21 par un message aux chefs de service, au 28/01/21 : interdiction du port des masques faits maison (masques en tissu déjà reçus en dotation, masques chirurgicaux fournis soit une boîte de 50 pour 10 agents, demande auprès de la préfecture pour d'autres dotations), tests de détection Covid réalisés sur site pour les agents à partir du 03/02/21 en partenariat avec MFP Services (8 journées organisées).

- **OS**: décret du 27/01/21 (prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire), sur les règles de distanciation : quelles mesures mises en place ?

Réponse DRFIP: quand les agents portent le masque 1 mètre de distance, et sans masques, distance de 2 mètres entre agents ; distance et jauge modifiées dans la restauration collective ; TT encore à promouvoir à la Drfip.

- **OS**: sur la restauration collective, l'administration soutient-elle ces sociétés ? Car nouvelle jauge réduit de 50 % dans l'organisation des salles ?

Réponse DRFIP : rdv organisé avec la restauration ce jour pour mettre en place un soutien sur ce domaine avec le soutien Ministère.

- **OS**: situation TT, équipements informatiques, ménage (depuis changement de prestataire, remontées sur une absence de ménage sur les points contact, ex sur le site de Muret) ?

Réponse DRFIP : taux d'équipements en informatique de 40 % et taux d'agents en TT à 23/25 %, base du volontariat, étude site par site pourquoi le TT n'est pas plus utilisé et voir comment le

promouvoir en utilisant certains leviers ; attente matériel informatique stocké à Bordeaux ; mêmes prestations demandées au nouveau prestataire de ménage, demande d'informations à la personne chargée de ce domaine.

- OS : demande que l'information soit donnée aux agents sur les masques à utiliser, sur la jauge dans les salles,

Réponse ISST: remise en cause des masques de type 2 (ceux artisanaux faits maison), il rappelle l'interdiction des masques faits maison et les distances préconisées par le décret du 27 janvier 21 et son annexe 1 (1 m. quand masques portés, 2m. sans masques) ; si des usagers se présentent avec des masques faits maison, on ne refuse pas l'accès aux sites, on propose masques chirurgicaux si possible, sinon, distance de précaution à prendre.

- Question du Président du CHSCT: jauge de 6 personnes en salle de réunion maintenue ?

Réponse ISST : jauge maintenue, et au moment où les agents sont sans masques (lors du temps de restauration) la nouvelle distance à avoir est de 2m., donc aménagement des lieux de restauration (ex : consignes en ce sens à la DNSCE).

- OS: au CHSCT de septembre, demande de masques chirurgicaux pour tous par les OS (or seulement pour les Surv, les agents vulnérables et pour les contrôles en CO), dotation de masques chirurgicaux ficelles non pratiques (peu aisés à positionner après pauses), demande d'achat de masques avec attaches élastiques (et non financés par CHSCT),

Réponse ISST : masques ficelles non pratiques à porter et la qualité de port du masque est essentiel dans la non transmission du Covid (donc les réserver à certaines situations).

Réponse médecin de prévention : filtration identique aux autres masques chirurgicaux, ces masques ficelles sur petits visage pratiques car ajustables, mais moins pratiques s'il faut les enlever souvent.

Réponse DRFIP : valide la commande et la distribution de masques chirurgicaux à élastiques, rappelle que les masques ficelles viennent de la dotation Préfecture.

Réponse A.Dor : en Douane, achat de masques à élastiques mais il reste ceux à ficelles dans les services, distribution de masques chirurgicaux quand les chefs de services demandent (ex. à Portet la semaine dernière), dans certains départements, le préfecture dote encore les Co de masques en tissu cat1 (ex. en 82).

Réponse DR Douanes : dotation de masque en tissus de catégorie 1 aux agents Co, et rappelle les règles de dotation en Co en vigueur, pas d'instruction DG sur les masques chirurgicaux pour tous.

- OS: demande de faire remonter aux DG la situation du jour de carence pour lutter contre le virus,

Réponse DR Douanes : pour la Douane, c'est fait et le DI Occitanie va communiquer par mail.

Réponse A.Dor : il rappelle qu'il n'y a pas de jour de carence si arrêt de travail mentionne Covid ou si le certificat d'isolement est généré par le site Amélie.

- OS: demande que le rappel des consignes sur le port du masque tissu de cat1 soit fait aux agents, remarque que les gestes barrière ne sont pas respectés, attention à porter aux agents en poste aux accueils des sites,

Réponse ISST : à la Drfip, pour les agents d'accueil, masques chirurgicaux à avoir, avec utilisation du plexiglas et une distanciation augmentée ; attention que le port du masque ne donne pas un faux sentiment de protection ; la maîtrise du risque dans l'administration est assez bonne maintenant avec une pratique raisonnable.

Réponse DR Douanes : Os font remonter des relâchements dans le respect des gestes barrière en effet.

Réponse DRFIP : dernier message envoyé aux agents le 28/01/21 sur la communication sur les gestes barrière et les masques tissus cat1.

DIRCOFI

Présentation: 2 cas contacts (septaine, test négatif) et un cas positif (agent durant ses congés), présentiel sur site de 60 agents (sur 200, or 100 % des agents équipés pour Télétravail, DR relance ce sujet auprès des agents), message aux agents après ce CHSCT sur les distances à respecter, la demande de masques chirurgicaux sera relayée au DR (fourniture jusqu'en novembre 2020 de masques tissu par la Préfecture, masques chirurgicaux aux agents vulnérables, stock de 10 000 masques chirurgicaux avec liens), tests de détection Covid réalisés sur site pour les agents (Rue Merly le 11/02/21) en partenariat avec MFP Services, message du DR pour privilégier le TT depuis le couvre feu à 18h et échanges avec les chefs de service pour une attention particulière à porter sur les agents qui ont un trajet long domicile/travail.

- OS: remarque sur 5 % de l'effectif impacté par le Covid (10 agents depuis mars 20).

Précision ISST: sur les notions de distance à 1m ou 2m, confusion entre le 14 et le 28/01/21 sur ces notions avant le décret et son annexe 1bis les explicitant (changement de raisonnement dans le tracing des cas contact).

ENFIP

Présentation: pas de pb de stock pour les EPI, tenue d'un oral du 04 au 08/01/21 avec réception de 200 candidats sur deux étages sans pb, formation continue en e-formation sur des sujets généralistes, formation initiale pas de changement jusqu'à fin février 2021 (à domicile, accueil des élèves étrangers sur site car n'ont pas d'accès sécurisé aux e-formations), jauge du restaurant administratif va passer de 80 à 40 personnes (20 à 30 personnes jour en ce moment) et une centrale de renouvellement d'air est installé dans la salle.

DOUANES

Présentation A.Dor: 5 cas positifs dans 5 services différents (sans formes graves, remise en forme longue, contractés durant congés scolaires), cas contacts signalés avec ou sans symptômes suivis par médecin de prévention ; après le CHSCT du 10 décembre 20 : note du DR sur le rappel des gestes barrière ; après la note DG sur le couvre feu : mise à jour du POA de la DR (mise à jour à faire sur la notion de distance depuis décret du 27/01/21) ; précisions sur la nature des masques envoyée aux agents ; consignes sur TPCI de niveau I avec un protocole précis à suivre : le DI Occitanie a pris le sujet en main et vérifie si les différents lieux où la TPCI se déroule respectent le protocole.

Présentation DR Douanes: sur le POA, modification à faire sur la notion de distance ; DI Occitanie vérifie le protocole et les fournitures à avoir (comme des lunettes) donc stand-by sur les séances de TPCI ; au niveau des EPI : pas de pénurie, recensement mensuel de la DR pour la DI, réapprovisionnement au coup par coup sur les équipements (tension sur la fourniture de gants XL par les sociétés en rupture de stock).

- OS: pour les séances de Tir, remarque que les lingettes endommagent le casque et les lunettes, demande qu'un équipement individuel soit instauré,

Réponse DR Douanes: harmonisation à avoir au niveau de la DI, information sur les lingettes dégradants le matériel et la demande sera remontée à la DI.

- OS : demande d'une dotation individuelle du gilet porte-plaques pour HK pour mesures d'hygiène,

Réponse DR Douanes : demande relayée, souhait aussi de cette demande, mais pb budgétaire.

- OS : remarque de cas Covid dans la sphère familiale mais pour la BSE Tarbes dans le domaine professionnel (en Surv, gestes barrière et distanciation sociale difficiles à mettre en oeuvre), donc demande de prise en compte du risque professionnel ; demande notes de fonctionnement du TT

publiées par la DG soient mises sur POA ou site DI ; demande les effets de la fermeture des frontières et du redéploiement des effectifs DIPA sur la DR Toulouse,

Réponse DR Douanes : situation de la BSE de Tarbes bien gérée (chaîne de prévention respectée, cas positifs sans séquelles de santé), demande des Os de prise en compte du risque professionnel remontée DG et DI informé mais sans retour à ce jour ; accord pour notes sur TT mises sur POA de la DR, et demande transmise à la DI pour le site DI ; aucune instruction à ce jour mais message DG de se tenir prêt (peu d'impact, sur la DR Toulouse : Tarbes pas de trafic sauf avions des sociétés pour réparations où un test PCR est demandé au pilote), attente décision Préfecture sur la place des douaniers dans les contrôles en frontière (où PAF et gendarmerie gèrent, réunion PAF / Douane en cours ce jour), si instruction arrive = elle sera diffusée aux agents ; redéploiement DIPA : DR a exprimé des besoins (de 4 à 5 agents pour les BSI de Frouzins, Montauban, Millau, Gaud et Ax les Thermes) et la DI a relayée donc aménagements à prévoir (matériel et habillement).

Point 3 : DRDDI : présentation du plan d'actions RETEX Covid de la DI Occitanie

Présentation psychologue du travail DI Occitanie Mme Michaud : plan d'actions validé en réunion avec la psychologue, le DI et son adjoint et les assistants de prévention, réunion de suivi en mars 21, diffusion aux agents, aux participants des 3 DR pour l'élaboration du retex et à la DG, actions sur quelques points de sujets apportant quelque chose et pour un meilleur suivi de celles-ci, engagement pour d'autres actions plus pragmatiques.

- OS : pragmatisme du plan loué, améliorations à y amener : mise en lignes de fiches sur le site DI avec des dates nécessaires pour les actions ; utilisation de sms pour mise à jour des fiches semble non productif, plutôt tableau des mises à jour à positionner sur le site DI ; faire remonter au niveau national ce qui fonctionne bien en local (ex. jours flottants de TT où les chefs de service ont besoin d'un cadre précis).

- ISST : démarche à féliciter pour la Douane, même s'il n'a pas été associé (il peut intervenir pour les douaniers sur la Di Occitanie comme c'est le cas pour la DR de Toulouse). Remarque que la Drfip/Dircofi l'associe comme conseil en prévention.

Réponse DR Douanes: DI sera informé de cette demande.

- Médecin de prévention / assistante sociale : demandent si associés à la démarche par la DI Occitanie?

Réponse psychologue : en septembre, lors de la constitution du retex sur le vécu des douaniers aux douaniers, document envoyé aux coordinateurs des médecins de prévention et des assistantes sociales (ce choix car près de 50 intervenants à solliciter dans le périmètre de la DI Occitanie et cela est apparu trop complexe à mettre en oeuvre), sans retour.

- OS : parole des agents des douanes priorisée, et avis des experts ensuite sur le document,

Réponse ISST : d'accord pour la démarche et la parole donnée aux agents, mais il doit y avoir une méthode de travail = les acteurs de prévention (ISST, médecin et assistante sociale) sont à prendre en compte pour accompagner le mouvement, être constructif et apporter quelque chose.

Réponse psychologue : travail diffusé à l'occasion de ce CHSCT, non terminé, et ces acteurs de prévention peuvent y émettre des avis.

Réponse Président CHSCT : demande des acteurs de prévention remontée au DI, ce document présenté est vivant, où les acteurs de prévention peuvent s'exprimer, et s'il y a besoin, document remis à l'ordre du jour d'un prochain CHSCT.

- OS : un retex en cours dans les autres administrations ?

Réponse DRFIP : CT tenu sur le TT avec un questionnaire soumis pour retex, validé et remis à tous les agents et partagé aux OS.

Réponse Dircofi : le DR n'a pas pris de décision sur la tenue d'un retex encore.

Réponse Enfip : enquête menée auprès des agents, attente retour.

Point 4 : DIRCOFI : enquêtes Covid19 pour les différents sites

Présentation : DG a demandée aux DR une enquête menée par les assistants de prévention pour voir si les consignes Covid sont respectées sur tous les sites = information du résultat donnée à ce CHSCT et aux référents Covid des Ddfip ; sur 11 sites: 6 conformes et 5 non (Albi, Rodez, Cahors, Montpellier, Nîmes) sur le nettoyage de locaux (le protocole d'août 20 sur le nettoyage des sols moquette avec aspirateur une fois/jour et nettoyage moquette une fois/mois non demandée au prestataire de nettoyage) et le manque d'affichage (sur la jauge en salle de réunion), solutions : rappel de la présence de documents Covid sur l'intranet Dircofi Midi-Pyrénées dont affiches, et pour sols moquette Rue Merly, changement de la nature du sol.

- ISST : sites d'Albi et Cahors, vu la nature des sols, pas de carence sur le nettoyage de ces sites.

Point 5 : DRDDI : radioprotection, bilan des contrôles PCR 2020

Présentation par T.BERGES: Bilan conforme par rapport à la législation sur tous les sites, communiqué au DI, DR et services concernés ; Veritas a vérifié ce bilan. Problématique = vigilance sur l'utilisation des appareils pour protéger les utilisateurs : contrôle des densimètres pour fuite radioactive (en mars/avril 21 : appareils âgés retirés dans les BSI de Montauban, Millau et Frouzins), contrôle des RX (2 de Blagnac, 1 au centre de tri postal de St Jean de Verges), organisation de formation des agents en 2021.

- OS : si pb survient, comment est matérialisé le périmètre de 6 mètres ?

Réponse T.BERGES : pas de matériel présent dans les services, note sur la sécurité à appliquer (se tenir le plus loin possible, alerter les secours / pompiers en priorité), matériel présentant un témoin si pb en cas de chute ou de choc sur appareil,

Réponse ISST : pas de radioactivité sur ces appareils de façon permanente (plus d'émission quand appareil éteint) et risque faible de pb sur ces appareils,

Réponse DR Douanes : solution à étudier de rubaliser un secteur si pb survient, ces appareils âgés retirés et la réflexion sur l'utilisation d'appareil non rayonnant non aboutie à la DG.

- T.BERGES : demande à être informé comme référent PCR des résultats sur les contrôles radon instaurés et le positionnement de détecteurs (BSI de Gaud, Ax les Thermes), car les services ont été informés en octobre 20 ; info donnée par la BSE de Tarbes sur la demande d'un RX portable (réponse à l'enquête sur un crédit européen donnée par le DR Douanes Toulouse) or aucune info donnée au référent radioprotection sur le sujet (ne pas oublier de l'informer),

Réponse DR Douanes : sur le radon : la DI a loupée la communication du retour d'information, sur le matériel de Tarbes : la DG a omis d'instruire ce dossier, donc urgence de la réponse à l'enquête européenne (DR a transmis la demande en matériel précédemment expertisé à la DG) avec expression des besoins de la DG et Bruxelles décidera de la dotation pour la France,

OS : remarque que le pb géré en urgence côté administration augure mal de l'avenir de nos administrations ?

Réponse responsable BEAT DI Montpellier : réunion agents référents avec assistants de prévention et lui-même une fois par trimestre, tous doivent être dans la boucle de communication sur ces sujets.

Point 6 : Fermeture de la recette Régionale des Douanes de Toulouse – réponse DI Occitanie

DR Douanes rappelle les faits : réponse de l'inspection du travail du 31 en date du 19/10/20 qui se déclare incompétente pour se prononcer sur un recours à un expert externe demandé par le CHSCT mais indique reprendre la proposition de l'ISST de faire appel aux acteurs de prévention pour évaluer si une problématique de RPS émerge chez les anciens agents de la RR de Toulouse, communication de cette réponse faite le 30/11/20 au DI Occitanie qui répond le 06/01/21 au CHSCT : refus de faire droit à la demande d'un expert externe par le CHSCT et favorable à cette évaluation de RPS, demande à approuver par avis du CHSCT ce jour.

- Expert Cgt : rappelle les faits, et questionne sur quel vote ? Pour terminer le dossier par passage au CTSD Occitanie ensuite ? Traitement non satisfaisant de cette fermeture par la DI de Bordeaux,
Réponse Président CHSCT : CHSCT doit émettre un avis sur le courrier de la DI Occitanie du 06/01/21.

- Cgt : propose de faire adopter une délibération aux OS refusant de voter (DI Bordeaux a méprisé le CHSCT à l'époque, doit assumer maintenant)

Solidaires : abstention et FO : pour cette délibération

Président du CHSCT : délibération adoptée et mise au PV, pas d'avis ou de vote rendu par le CHSCT, il en sera rendu compte à l'inspection du travail 31 et à la DI Occitanie.

Point 7 : Budget

Montant du budget 2021 non encore communiqué.

Propositions d'achats validés par OS : les achats de matériel améliorant le bien-être des agents au travail ou pour aménagement de poste suivant préconisation médicale (bureaux adaptés, fauteuils ergonomiques, bras support d'écran simple, écran 32 pouces, marche pieds), comme achats pour la Douane de sous-vêtements thermiques (meilleur rendu que ceux présents sur carnet dotation agents surv pour brigades Ax, Millau et Gaud), et masques transparents (sur avis médical pour les collègues dans un service d'une agente malentendante).

Propositions d'achats non validés par OS : repose pieds et trousse de secours (à la charge des administrations), ballon assise (demandée par Solidaires, avis docteur négatif car pas de soutien lombaires, Cgt et FO contre.

Point 8 : Questions diverses

- OS : accident M°Chien d'AX-les-Thermes où véhicule accidenté et chien ejecté et s'enfuyant, retrouvé ensuite : demande de dotation aux M°Chiens de caisses de transport adaptées aux véhicules le plus rapidement possible,

Réponse DR Toulouse : M°Chien et son chien se remettent, pd du véhicule accidenté à remplacer, la cheffe de service prépare un devis pour une caisse de transport, et durant la réunion des 7 M°Chiens de la DR le 11/02/21, ce sujet sera évoqué avec l'appui d'A.Dor. La fiche incident sera communiquée au CHSCT.

- OS : pour la Dircofi : Rue Merly = 2 salles à créer (calendrier des travaux, aération envisagée), sortie de secours : affichage et lumière à indiquer, situation sur l'électricité ; situation à Tarbes,

Réponse Dircofi : Rue Merly : visite ISST sur site pour situation Covid et travaux d'aménagement prévus (ses observations sur l'aération prises en compte, travaux non encore repris car autres travaux à mener en premier, CHSCT sera informé) ; électricité : rapport de la société de contrôle étudié avec l'aide de l'ISST (assistant de prévention nouveau dans le poste, non formé) = anomalies

relevées et contrôle impossible à faire mentionné par Veritas (donc responsabilité du gestionnaire de site), donc, assistant de prévention a dénoncé le compte-rendu de contrôle (par ex. Veritas a mentionné que la coupure du disjoncteur non réalisée, alors que le jour du contrôle cela n'a pas été demandé à l'assistant de prévention) et la société Veritas reviendra faire un contrôle ; coupures nombreuses d'électricité sur site : une société a fait une expertise et n'a décelé aucune anomalie en août 2020.

Réponse ISST : dans le cadre de la formation assistant de prévention, un volet forme à la lecture des rapports de contrôle car c'est un enjeu de prévention pour les agents, et un enjeu juridique pour les employeurs, de plus ces sociétés se couvrent et vont au plus rapide dans leurs contrôles donc les rapports techniques sont très en deçà de la réalité dans les services), à étudier si un point sur la lecture des rapports techniques peut être mis à un ordre du jour d'un CHSCT tenu en présentiel.

Réponse Dircofi sur Tarbes : le DR a vu avec l'ISST pour deux options de positionnement de bureaux dans le déménagement de brigades à Tarbes, s'est rendu sur place présenter aux agents ces options comme le changement du mobilier ancien de la salle de convivialité, une option retenue par les agents.

- OS : accueil du site de Balma en travaux : accueil restreint, entrée/sortie des usagers par la même porte, pb de sécurité relevé par un agent,

Réponse DRFIP : plan de prévention établi dans le cadre des travaux (durée 2 à 3 mois) : accueil limité mais jauge remise à jour, recommandation ISST de procéder à l'entretien des bouches d'aération sera suivie, rappel du respect des mesures sanitaires ; assistante de prévention s'est déplacée suite au message de cet agent : affichage apposée de 4 personnes pour l'accueil, le vigile surveille le mouvement des usagers entrants/sortants (un rentre quand un sort), présence gel hydro pour les usagers, masques ok, plexiglas présents, nécessité d'ouvrir la porte régulièrement pour aérer cet espace car pb de ventilation.

- OS : à la Cité administrative, agents se plaignent du bruit des travaux sur le site de l'ancien rectorat : demande de casques anti-bruit ou de bouchons d'oreille à distribuer aux agents après recensement Drfip auprès des chefs de service,

Réponse DRFIP : pas ce pb remonté mais une réunion se tiendra sur les travaux cette semaine où le sujet sera évoqué, casques ou bouchons d'oreille peuvent être distribués.

- OS : pb de chauffage sur le bâtiment du CCPD Melles, des radiateurs d'appoint ont été livrés mais leur utilisation pose des soucis électriques, T°C de 10° au RDC et 14° en salle de commandement, une agente a demandé un droit de retrait (la cheffe du POC lui a conseillé de prendre des congés),

Réponse DR Douanes : pb de chauffage sur plusieurs sites...Ici, bâtiment géré par la Gendarmerie, point à faire avec les collègues de Melles,

Réponse A.Dor: panne survenue où les travaux de réparation apparaissent conséquent, de plus une nouvelle chaudière doit être positionnée fin mars, radiateurs d'appoint fournis (de 18 à 20° dans les bureaux en journée – horaires de 8h à 18h - mais pas la nuit ni dans les couloirs) mais surcharge du réseau électrique,

Réponse ISST: si T° basse, droit de retrait possible; si pb électrique, rajout de radiateurs = souci,

Info OS: rappelle que 100 radiateurs portatifs achetés par CHSCT stockés site de Ranguel si nécessaire, DRFIP : apprend le pb de la Douane, prêt des radiateurs si besoin.

- OS: attention aux actions de ménage sur les sites entre ancien et nouveau prestataire (ex. Muret) ; site de Muret: volet de fenêtre ne se ferme pas ; site St Gaudens: infiltration/fenêtre et pb

chauffage ; site Colomiers: pb de néons dans parking souterrain, seule veilleuses fonctionnent,

Réponse DRFIP: point sera fait sur les prestations de ménage ; Muret : devis reçu pour changer le moteur du volet roulant, société doit donner sa date d'intervention ; St Gaudens: intervention d'une société sur site ; site Colomiers: électricien en intervention ce jour.

- OS: site de Colomiers, point sur l'immobilier avec le transfert d'un service, sujet à évoquer en CT, Réponse DRFFIP: GT avec les cadres doit se tenir sur extension au 3ème étage et options d'aménagement/de faisabilité, pb du transfert de la trésorerie de Colomiers vers Cugnaux au 01/09/21, possibilité d'aménager des bureaux de co-working au RDC pour des agents de la trésorerie de Colomiers y travaillant pour la trésorerie de Cugnaux, OS et CHSCT informés dès que possible.

- OS: point sur l'enquête anonymisée et menée par le CHSCT auprès des agents sur le site de Balma, relance aux agents, délai supplémentaire pour répondre, crainte des agents de répondre ? Réponse Marie Clavière, secrétaire CHSCT: 10 questionnaires reçus, relance faite, agents peu concernés,

Réponse ISST: attention de garder une forme juridique sur cette enquête : questionnaire écrit lancé, retour faible ; puis entretien collectif ou individuel à mener avec une délégation du CHSCT sur place : continuer la démarche ou laisser tomber ; après entretiens, retour vers les agents et vers la chef de service avec propositions d'amélioration (sa réponse sous deux mois).

Réponse DRFIP: peu de réponses donc peu d'intérêt, pas le procès d'un chef de service et Drfip agit dans la transparence.

- OS: communication à faire à tous les agents, que les agents en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide de 1000 euros durant la période Covid pour aménager en équipement leur domicile pour le TT,
Président CHSCT accepte.

Prochain CHSCT le 11 mars 2021